

■ ■ ■ Elle pose, enfin, la question de l'avenir de la participation de Jacques Rosselin dans le capital d'Antennes locales. Alors que la société est détenue à 50,1 % par Groupe Hersant Média, les 49,9 % restants appartiennent à Antennes Locales Management, structure dont l'homme d'affaires Pierre Bergé possède 51 % du capital, aux côtés d'Emmanuel des Moutis et Jacques Rosselin, qui en détiennent 24,5 % chacun. Ce

dernier devrait maintenant chercher à céder sa participation, et pourrait être suivi dans cette démarche par Pierre Bergé.

Avant de co-fonder Antennes locales, Jacques Rosselin avait fondé et dirigé le magazine *Courier international* en 1990, avant de prendre la présidence de Jupiter Communication, puis de CanalWeb en 1997.

Evénements

■ VITRINES TV ITALIENNE : rencontre franco-italienne sur la coproduction

Dans le cadre des *Vitrines de la télévision italienne*, qui se sont déroulées les 14 et 15 mars à Paris, s'est tenue une table ronde sur le thème « Produire et coproduire entre la France et l'Italie » avec le choix de mettre en avant l'expérience française en la matière afin de donner une approche pratique de la question aux professionnels italiens présents dans la salle. Ainsi Jean Rozat, dg d'Arte France, a-t-il donné quelques conseils clairs et directs aux producteurs désireux de rencontrer un diffuseur français : connaître la grille réelle de la chaîne et non la supposée, et avoir un « correspondant français (producteur, ndlr) ». Ce dernier point s'explique par deux raisons : d'une part à cause du Cosip - « l'apport d'Arte est calibré en fonction du compte de soutien, a-t-il indiqué - et, de l'autre, de la volonté d'impliquer les équipes de la chaîne dans le programme coproduit.

Les producteurs présents - Marc Ribière de La Compagnie des taxi-brousse, Nicolas Traube de Pampa Productions, et Christian Davin d'Alphanim - ont de leur côté chacun insisté sur l'importance d'un développement commun des projets (écriture...) et d'un « partage totalement équitable » des travaux (post-production...), selon les termes de Marc Ribière, qui a coproduit avec l'Italie *Les dernier jours d'Herculanum*, pour Arte. Christian Davin, qui co-développe actuellement une série avec *La Lanterna Magica*, a rappelé l'importance de l'Italie sur le secteur de l'animation, alors que « dans le reste de l'Europe, il y a un effondrement de la production indépendante de programmes jeunesse et, en particulier, d'animation ».

Nicolas Traube a toutefois relativisé la question pour la fiction en rappelant que les coproductions dans ce genre sont

« extrêmement marginales pour les chaînes » qui, tout en les finançant moins qu'une production nationale, en attendent le même résultat d'audience ; « c'est une situation contradictoire (qui) n'encourage pas la construction de l'Europe ». Il a également donné quelques éléments sur *Guerre et paix*, coproduction de 25-26 M€ entre six pays et chaînes publiques européennes (France 2, Rai, ZDF, une chaîne russe...), et, aux côtés du producteur délégué Lux Vide, les deux sociétés de coproductions principales Pampa et Beta.

D'un point de vue pratique, Patrick Lamassoure, délégué général de Film France, a indiqué que parallèlement aux services logistiques classiques, la commission nationale peut aider les producteurs étrangers, « de manière informelle et consultative », à identifier des sociétés françaises potentiellement coproductrices. Par ailleurs, les régions ayant mis en place des fonds de soutien à la production ont, a-t-il expliqué, entamé « de vraies démarches de rencontres transfrontalières », citant Paca et le Piémont ou encore le Nord-Pas de Calais et la Belgique.

Alessandro Signetto, président de l'Association des documentaristes italiens, a soulevé quelques problèmes propres à l'Italie, comme le manque de cases documentaires ou l'absence d'une politique nationale de soutien à la production. Evoquant le projet d'une loi mettant en place un système de soutien au cinéma et à l'audiovisuel proche du dispositif français, il a toutefois considéré que, « si (le projet) avance, d'ici deux ans en étant optimiste, il y aura une situation totalement nouvelle en Italie ».

Production, programmes, audiences

■ L'EQUIPE TV : mise à l'antenne du nouvel habillage le 21 mars

C'est le 21 mars prochain que L'Equipe TV mettra à l'antenne son nouvel habillage conçu et réalisé par l'agence conseil Go Between en collaboration avec l'agence design audiovisuelle Luigi et Luigi (notre « Confidentiel » du 22 février). La chaîne indique avoir « souhaité opérer une refonte globale de l'habillage en place depuis 2002 dans un double objectif : apporter plus de vie et de relief à l'antenne et optimiser la lisibilité et l'attractivité des informations communiquées ». Seront ainsi proposés des

nouveaux idents qui « symboliseront en 3D la diversité des sports couverts par la chaîne », des nouveaux jingles pub « qui mettent à l'honneur, grâce à un mouvement de drapé sur fond de terrain de sport, des images de sportifs en action », un renouvellement des génériques des magazines et des rendez-vous d'information, une nouvelle mécanique d'autopromotion, une nouvelle identité sonore, une évolution de l'infographie « optimisée grâce à un habillage dynamique et une présentation simplifiée, plus visuelle »...

■ FRANCE 2 : premiers reportages réalisés par Coyote pour *Envoyé spécial*

La société de production Coyote a indiqué hier avoir réalisé trois reportages pour le magazine *Envoyé spécial* de France 2. Le premier reportage réalisé par la société de

production pour le magazine sera diffusé le 5 avril sur le thème des frais bancaires (30'). Les deux autres seront diffusés « dans les prochains mois », selon Coyote.